

LES OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE D'UNE ENTREPRISE DE NETTOYAGE

Compétences visées :

- Maîtriser les obligations légales d'une entreprise de propreté ;
- Identifier les problématiques et savoir les appréhender ;
- Savoir gérer un conflit et aborder les litiges ;
- Détecter les situations à risque ;
- Comprendre et créer des indicateurs de performance ;
- Établir un bilan prévisionnel en lien avec son activité.

Public visé :

- Gérant d'une entreprise de nettoyage, futur créateur d'entreprise, Chefs d'Équipe, Inspecteurs, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle.

Durée du programme :

- 14 heures

Prérequis :

- Maîtrise de l'outil informatique et bureautique ;
- Maîtrise de la langue française.

Tarif : Disponible sur notre site internet

(Prise en charge possible, nous contacter pour plus d'informations.)

Modalités de financement : CPF, Plan de développement des compétences, France Travail, auto-financement.

Modalités d'admission :

Auto-positionnement. Notre équipe de conseillers en formation reste disponible pour vous accompagner, n'hésitez à nous contacter.

Localisation et accessibilité :

Distanciel et/ou présentiel.

Nos locaux sont adaptés pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous pour échanger sur les modalités de suivi de la formation.

 04.94.88.58.59

 contact@crc-formation.fr

 crc-formation.fr

N ° SIRET : 83015737600021

N ° ACTIVITÉ : 93830543283

Ne vaut pas agrément de l'Etat
(article L. 6352-12 du Code du Travail)

DÉCLARÉ DRAFF : 9303453962017



Méthodes pédagogiques :

Lors de la formation plusieurs méthodes et technique sont utilisées afin de mettre le stagiaire au cœur de son apprentissage dont il est acteur en permanence.

Une alternance des différentes méthodes active, démonstrative, interrogative et expositive est réalisée lors des animations de séquences de formation.

Les techniques utilisées sont : mise en situation, étude de cas et brainstorming

Modalités d'évaluation des acquis :

- Évaluation des acquis en cours de formation : questionnaire, étude de cas, quiz ;
- Test en fin de formation : QCM.

Programme :

Maîtriser les obligations légales d'une entreprise de propreté :

- Décrire les obligations de l'entreprise en matière de nettoyage industriel ;
- Identifier les obligations légales pour les entreprises de propreté ;
- Expliquer les règles de stockage ;
- Expliquer la norme HACCP et comprendre la norme RABC ;
- Analyser le cahier des charges ;
- Expliquer le règlement REACH ;
- Comprendre la réglementation pour l'utilisation des machines de nettoyage ;
- Utiliser les Equipements de Protection Individuelle et Collective ;
- Appliquer les règles de travail en hauteur ;
- Comprendre l'éco label européen et identifier les critères de l'éco label.

Identifier les problématiques et savoir les appréhender :

- Comprendre le contrat de nettoyage ;
- Expliquer le rôle du CSE ;
- Comprendre les éléments du contrat de travail ;
- Identifier les implications de l'Annexe 7 ;
- Analyser les aspects du travail de nuit ;
- Comprendre le DUERP ;
- Utiliser le livret d'accueil RH ;
- Gérer les accidents de travail des salariés ;
- Comprendre la responsabilité civile et l'obligation d'assurance ;
- Analyser la responsabilité pénale et expliquer les implications du vol chez un client ou entre salariés ;
- Identifier le travail dissimulé dans le secteur du nettoyage ;
- Analyser le prêt de main d'œuvre illicite et le marchandage.
- Expliquer les implications de l'alcool au volant.

Savoir gérer un conflit et aborder les litiges :

- Identifier les situations de conflit ;
- Analyser les litiges potentiels.

Détecter les situations à risque :

- Reconnaître les situations à risque.

Comprendre et créer des indicateurs de performance :

- Créer des indicateurs de performance dans le milieu de la propreté ;
- Analyser les indicateurs de performance.



04.94.88.58.59



contact@crc-formation.fr



crc-formation.fr

N ° SIRET : 83015737600021

N ° ACTIVITÉ : 93830543283

Ne vaut pas agrément de l'Etat
(article L. 6352-12 du Code du Travail)

DÉCLARÉ DRAFF : 9303453962017



Établir un bilan prévisionnel en lien avec son activité :

- Établir un bilan prévisionnel ;
- Lire et éditer le bilan prévisionnel.

Délais d'accès :

Entrées et sorties permanentes. Habituellement, les accès sont ouverts 24 heures ouvrées après la réception du dossier complet et la validation du financement.

Contactez-nous !

www.crc-formation.fr

04.94.88.58.59

contact@crc-formation.fr

245, avenue de l'université

Le nouveau parc St Clair

83160 LA-VALETTE-DU-VAR



04.94.88.58.59



contact@crc-formation.fr



crc-formation.fr

N ° SIRET : 83015737600021

N ° ACTIVITÉ : 93830543283

Ne vaut pas agrément de l'Etat
(article L. 6352-12 du Code du Travail)

DÉCLARÉ DRAFF : 9303453962017

